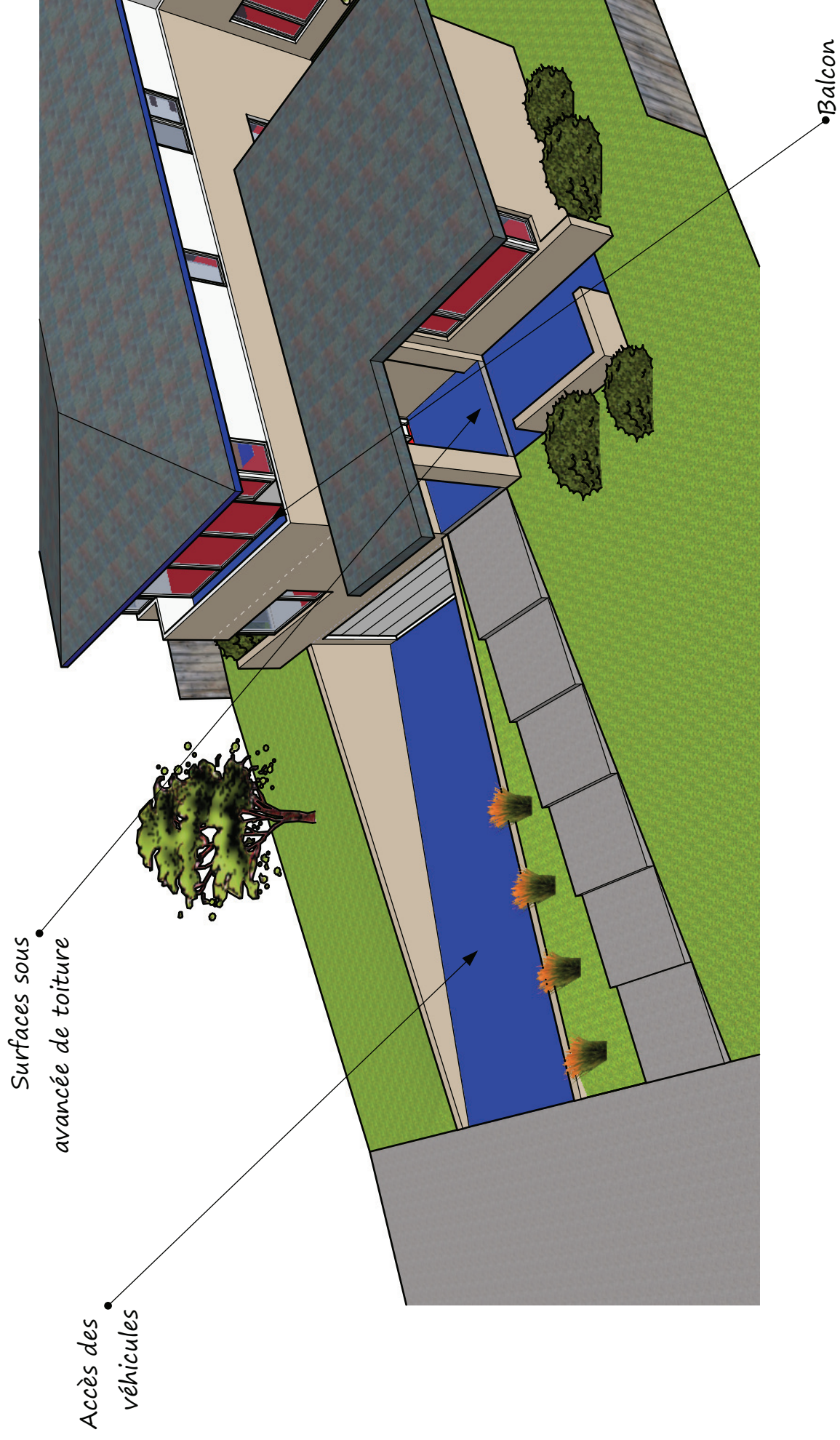
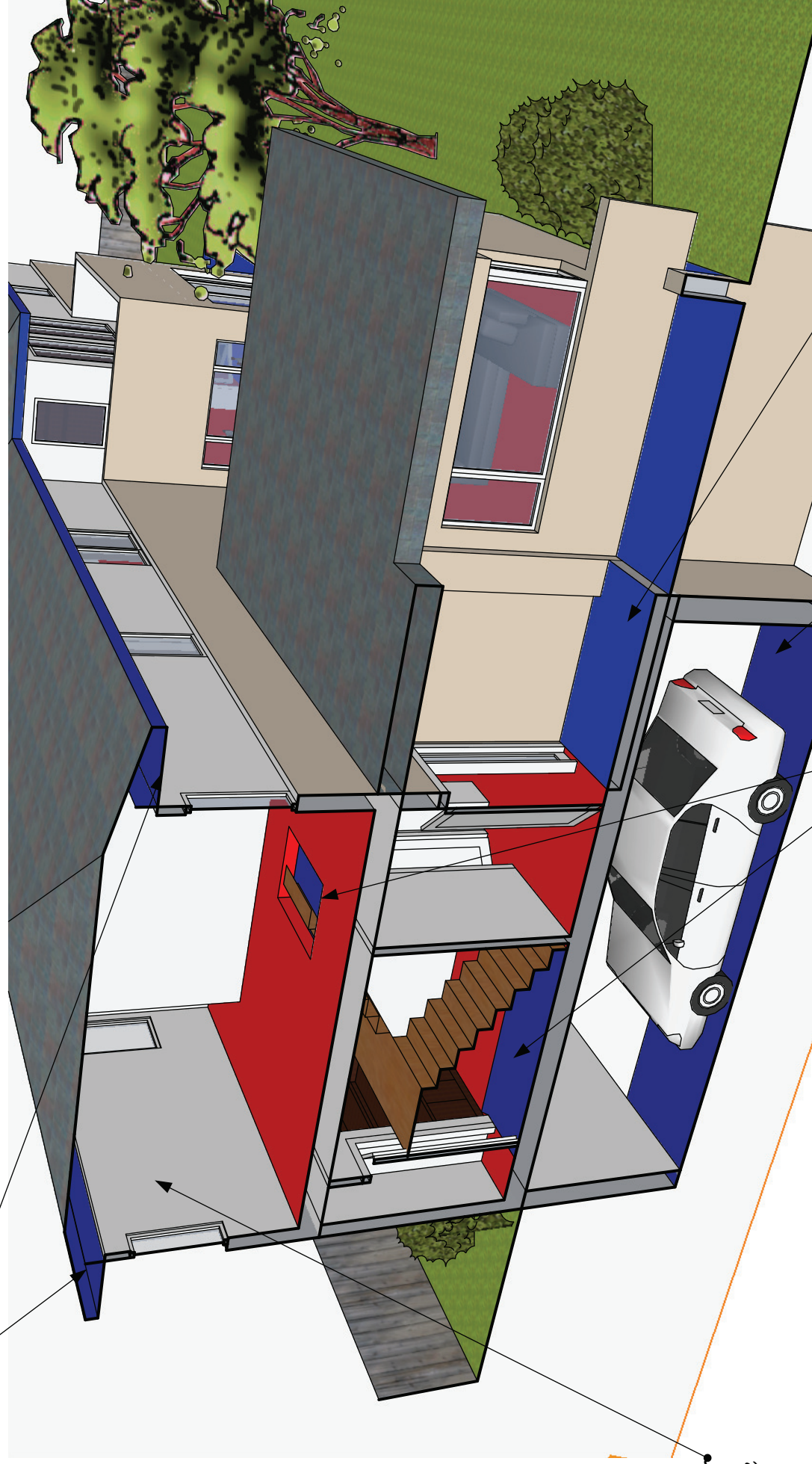




Calcul de la surface de plancher

Surfaces
sous moins de
1m80 de hauteur



Nu
intérieur
de façade



Surface de plancher

A ne pas prendre en compte
dans le calcul de la surface de plancher

Surfaces sous
avancée de toiture

Espace de stationnement

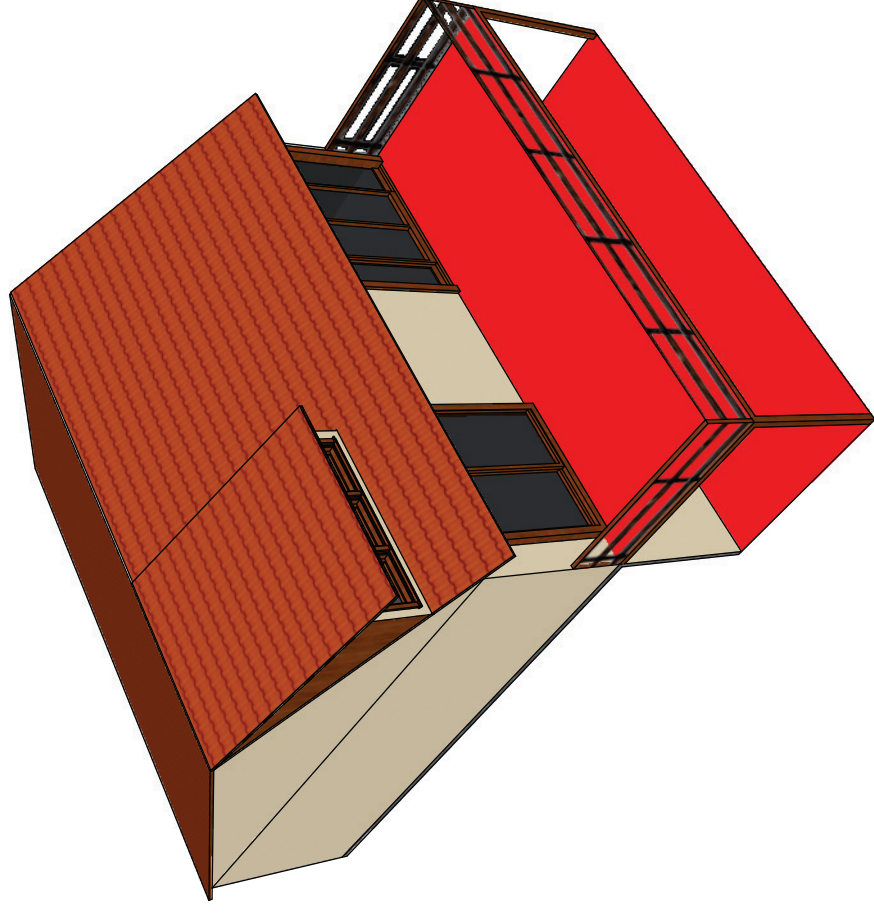
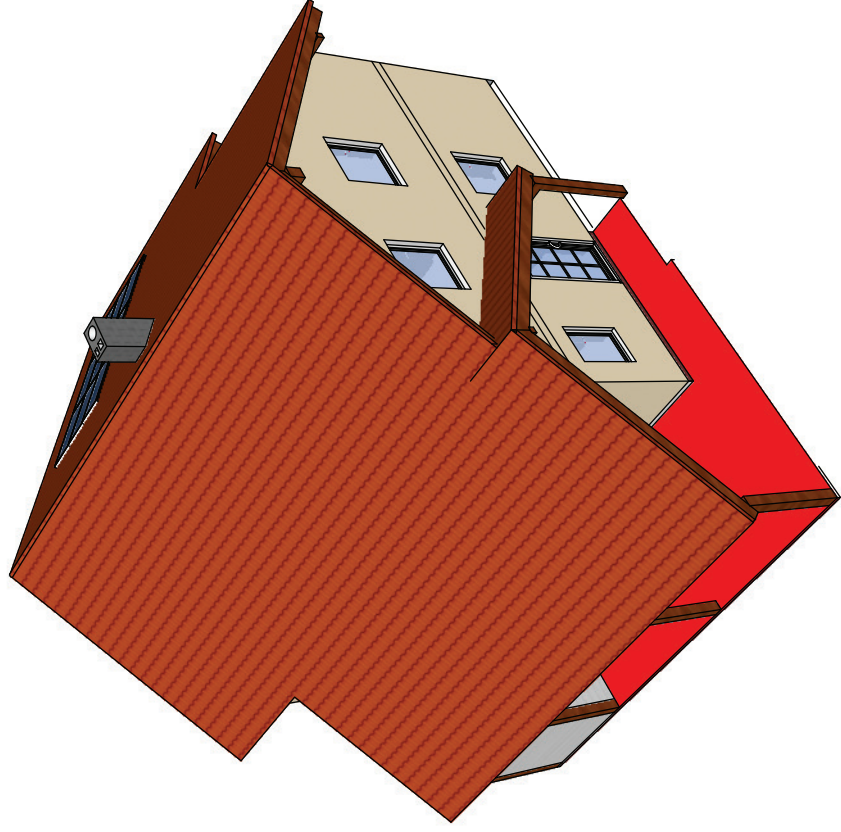
Vides
causés par
les escaliers

Calcul des surfaces totales de la construction, pour chaque niveau clos et couvert, depuis l'intérieur des murs

Éléments à déduire :

- Les surfaces correspondant à l'épaisseur des murs entourant les embrasures des portes et fenêtres donnant sur l'extérieur
- Les vides et trémies afférentes aux escaliers et ascenseurs
- Les surfaces de plancher d'une hauteur sous plafond inférieure ou égale à 1,80 mètre
- Stationnement des véhicules, y compris les rampes d'accès et les aires de manœuvres
- Les combles non aménageables pour l'habitation ou pour des activités professionnelles
- Les locaux techniques nécessaires au fonctionnement d'immeubles autres qu'une maison individuelle
- Si desservies par une partie commune :
 - les caves ou des celliers, annexes à des logements
 - 10 % des surfaces de plancher affectées à l'habitation si les logements sont desservis par des parties communes intérieures

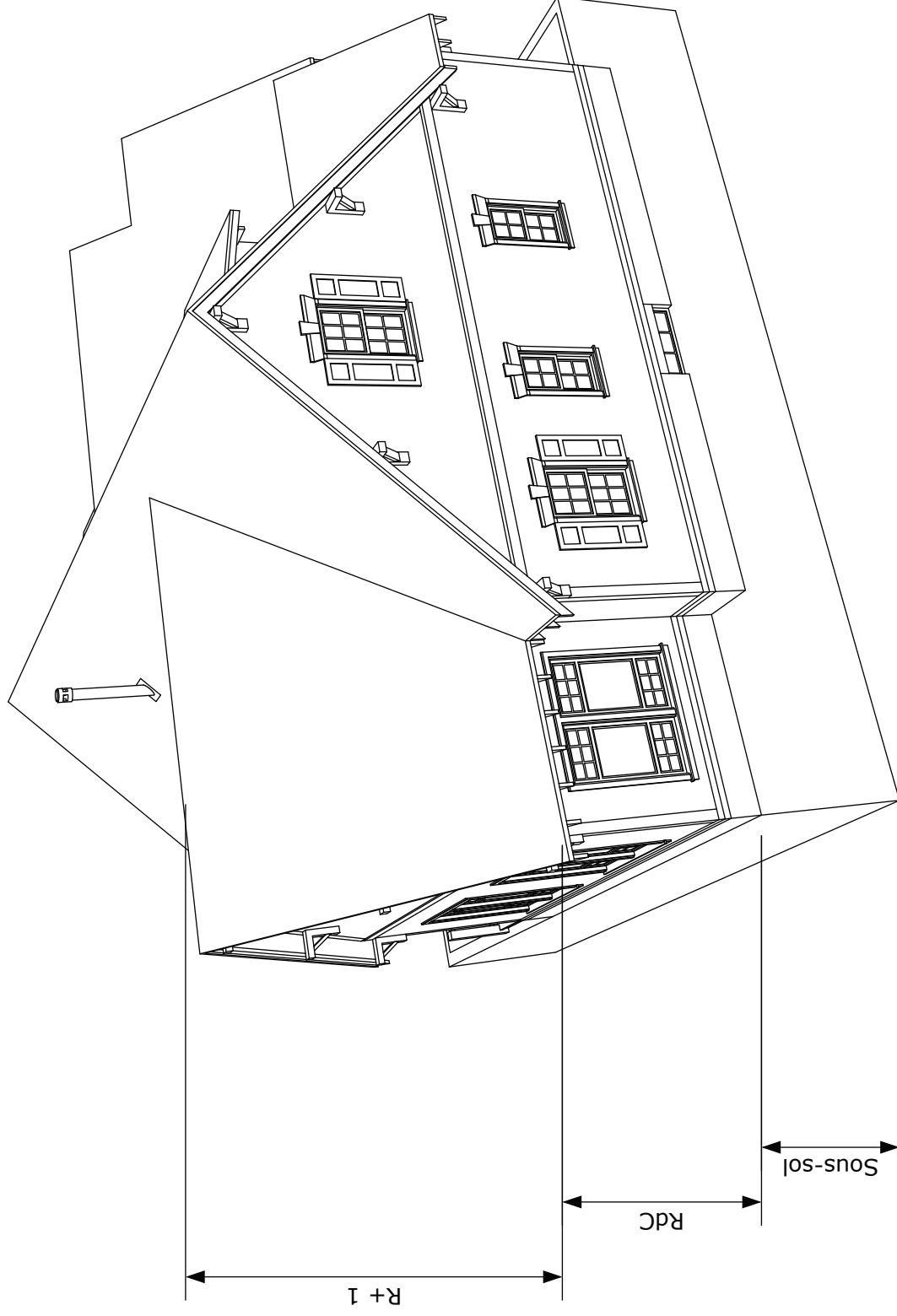
= SURFACE DE PLANCHER



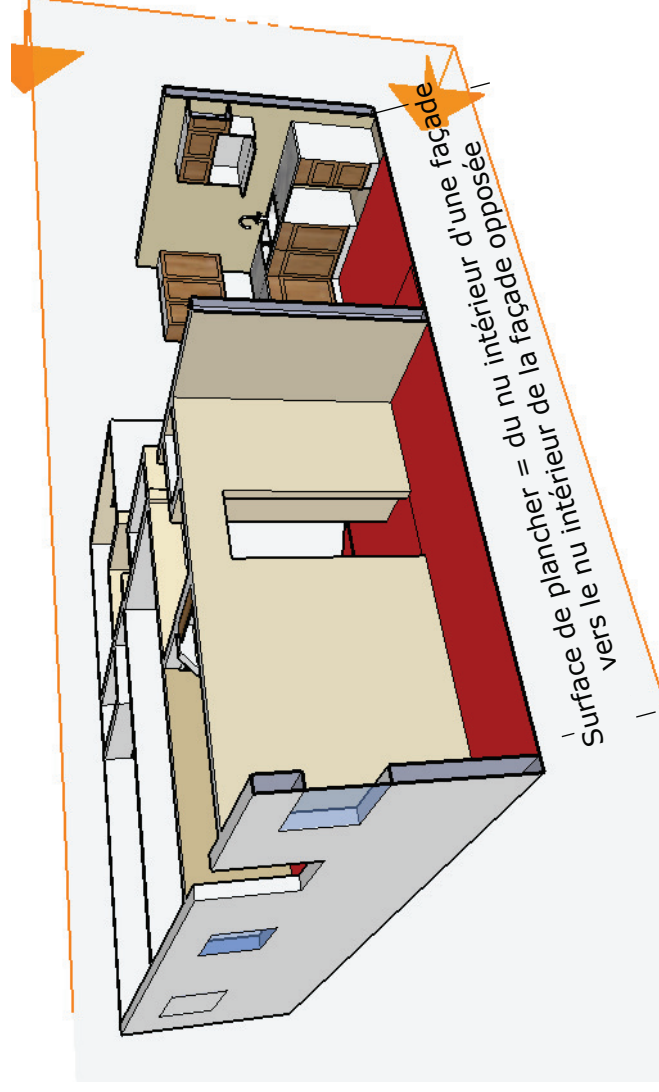
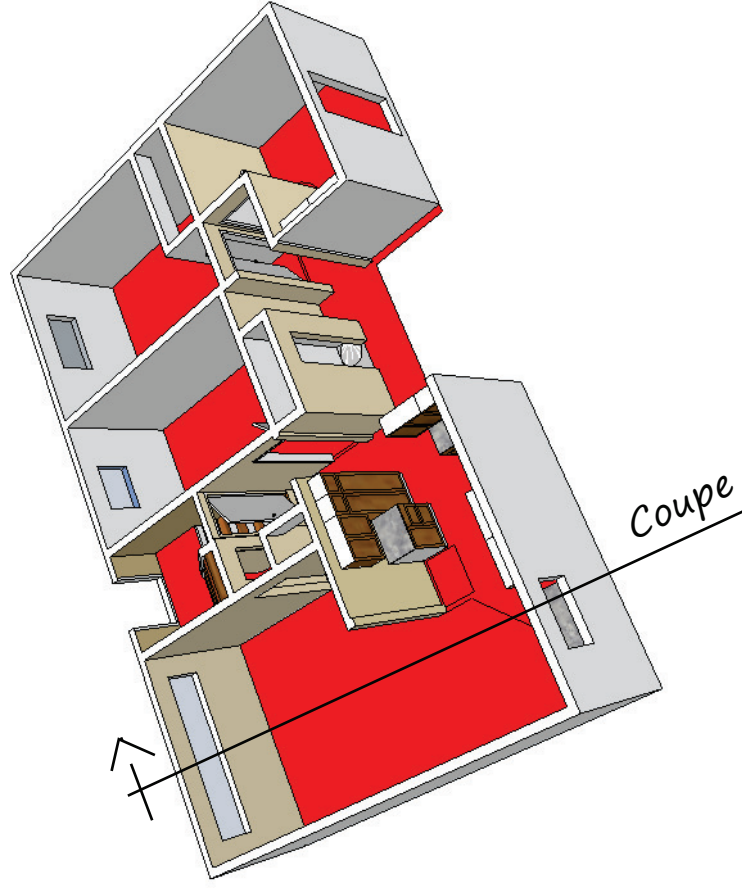
Surfaces non closes ou découvertes



Ex. : surface sous une avancée de toiture, balcon, loggia



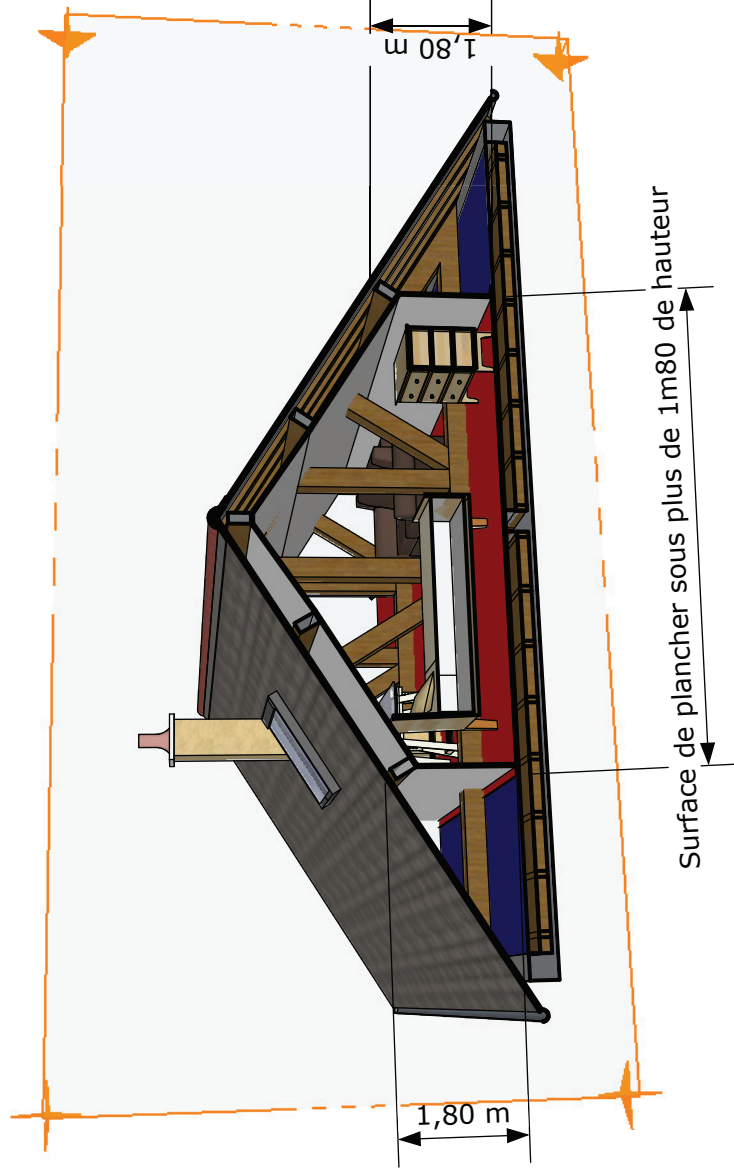
La surface de plancher se calcule à partir du nu intérieur d'une façade vers le nu intérieur de la façade opposée.



Surface de plancher

Surfaces sous une hauteur inférieure à 1m80

• Vide d'escalier



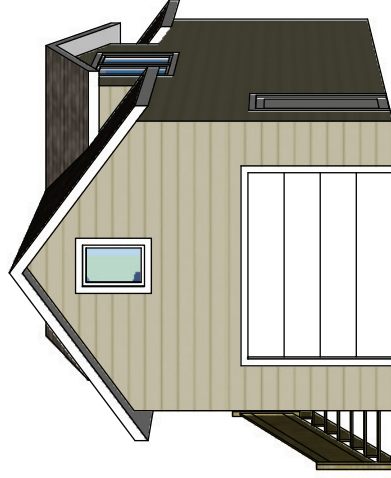
Surface de plancher



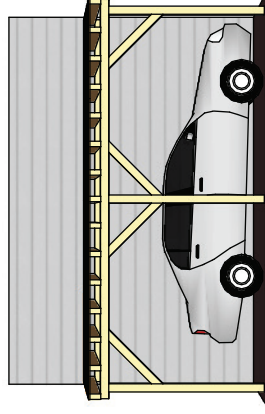
A déduire de la surface de plancher

Le surfaces sous une hauteur inférieure à 1m80 n'entrent pas dans le calcul de la surface de plancher. Il en est de même des vides et trémies causés par les escaliers.

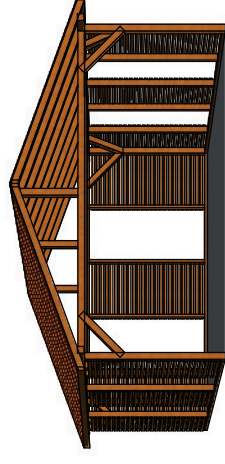
Les espaces de stationnement et les aires de manoeuvres des véhicules n'entrent pas dans le calcul de la surface de plancher. Ils constituent cependant de l'emprise au sol.



Garage



Appentis



Carport/abri de voiture